

**La langue de spécialité au défi de la traduction savante.
Cas des disciplines universitaires.**

**The Language for specific Purposes vs. Learned Translation.
A Case of Tertiary Disciplines**

Khider Salim

Université de Biskra Algérie. s.khider@univ-biskra.dz

Reçu le:19/11/2020

Accepté le:05/01/2021

Publié le:08/06/2021

Résumé:

Le procédé d'acquisition d'un savoir véhiculé par une langue étrangère est, le plus souvent, une tâche complexe, il requière des moyens intellectuels importants. Cet état de fait, nous amène à réfléchir sur les différents échanges opérationnels pendant l'appropriation des connaissances techniques dans une discipline particulière. La typologie linguistique de l'information en situation de communication et d'échanges dans un domaine distinctif, autre que le domaine des sciences de la langue a, fréquemment, interpellé les spécialistes. Les innombrables difficultés de démarcation et des rapports qu'entretiennent les langues entre elles se présentent comme une source d'étude afin de trouver des réponses pratiques et des solutions adéquates aux questions posées par l'enseignant non linguiste.

Mots clés: Langue - spécialité – savoir - traduction - terminologique.

Abstract:

The process of knowledge acquisition conveyed by a foreign language, oftentimes a complex task, requires significant intellectual resources. This state of affairs leads to reflect on the different operational exchanges during the acquisition of technical knowledge in a particular discipline. The linguistic typology of information in situations of communication and interaction in a distinctive field, other than the field of language sciences, has frequently called for specialists. The innumerable difficulties of demarcation and the relationships that languages maintain between them present themselves as a springboard for search in order to find practical answers and adequate solutions to the questions asked by the non-linguistic teacher. Faced with an urgency of passing on informational messages, while teaching a technical discipline, we are witnessing the genesis of two difficulties that the teacher is confronted, on the one hand, the reliability of scientific information, and on the other hand, mastery of the language of the learner.

Khider

Salim,

s.khider@univ-biskra.dz

Introduction

La contrainte de rendre claire et accessible un contenu disciplinaire à un public étrangers à la langue avec laquelle est produit le savoir cible, s'impose à l'enseignant médiateur. Ce dernier se voit face à une situation où seule le recours à la traduction, une évidence qui demeure une tâche improbable dans sa gestion. Cet état de fait, ne peut nous laisser indifférent sur les échanges opérationnels effectués au cours du processus de transfère du savoir. Dans ces conditions, la primauté est accordée au savoir disciplinaire contrarié par une langue de transmission qui est étrangère au public acquéreur, éprouvant des déficits linguistique en celle-ci. C'est pourquoi, dans la présente étude il sera question d'essayant de mettre l'exergue cette situation, afin de mieux assimiler le phénomène en dressant une nomenclature des études effectuées sur la langue générale et sa procréation des sous systèmes.

Les études opérées sur la langue générale ne cessent de nous émouvoir par les apports évolutifs de la langue, elle se voit métamorphoser selon le contexte et/ou la situation de sa production dans des situations de communications. S'ajoute à ces évolutions les difficultés d'adaptation, au sein d'une même langue, les difficultés générées par la traduction. La présente étude tente de s'inspirer des variations méthodologiques de la langue générale afin de les transposées au niveau de la traduction. La spécificité des sous système générés dans une langue définit, ne peuvent avoir la même concordance. Cette situation, souvent rencontrée au cours de la traduction en langue de spécialité.

Dès que les aspects définitoires sont mis en exergue, ils permettent l'émergence des débats conjoncturels sur tel ou tel manifestation linguistique régit par la particularité du contexte. Nous tenons d'éclaircir ces particularités avec un objectif qui porte sur les débats générés par les difficultés de la démarcation et des limites entre les différentes manifestations linguistiques pendant la transmission d'un savoir. Notre tentative portera sur le rapport de contigüité entre les langues au cours de la transmission du savoir et les contraintes de la traduction disciplinaire.

L'information disciplinaire se voit contrarier, souvent, par le souci d'une bonne communication savante portant sur la transmission d'un savoir

La langue de spécialité au défi de la traduction savante. Cas des disciplines universitaires.

spécifique. Hormis le discours génératif, la langue d'enseignement disciplinaire utilise de sa part, une organisation particulière spécifiée par le contexte.

De ce fait, nous assistons à l'avènement de ces manifestations linguistiques issues d'une même langue, avec des appellations diverses, langue de spécialité, français sur objectif universitaire et LANSAD (Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines). Le passage effectué de la langue générale vers ces sous langues, en l'occurrence, la langue de spécialité demande un positionnement révérenciel du moment que le public acquéreur se spécifie par rapport à celle-ci.

1. ELEMENTS DEFINITOIRES ET DEBATS THEORIQUES

Une notion pragmatique attirera notre attention à savoir la « zone d'ombre » [M. Calberg-Challot, all, 2007,] que rencontre une personne étrangère à une communauté d'experts. C'est donc, avec cette ambiguïté que le processus de démarcation devra, à notre sens, être dénommé, il est évident que celle-ci s'ajoute aux autres ambiguïtés de la problématique posée au départ. L'enchaînement des précisions définitoires consultées consolident cette idée car le débat fructueux sur la question conduit à la prospection des apports théoriques sur la question. Nos aspectualisations convergeront vers les éléments informationnels et communicationnels de la langue de spécialité et son rapport de postérité, non seulement, avec la langue générale mais avec les autres sous systèmes procrés que les théoriciens dénomment technolèctes.

Nous entendons souvent parler :

- *De langue technique et scientifique, par opposition à langue générale,*
- *De langue spécialisée, par opposition à langue commune,*
- *De langue de spécialité, par opposition à langue courante,*
- *De langue fonctionnelle, par opposition à langue poétique, littéraire, ordinaire.*

Ces oppositions impliquent, que l'on suppose, l'existence d'une distinction, entre ces manifestations linguistiques, en quelque sorte, deux types de langues. Les différentes langues de spécialité se distinguent de la langue de la lagune générale par la présence d'items lexicaux/syntaxiques spécifiques. En revanche, le langage technique peut se définir d'une manière

plus générale, indépendamment du sujet traité, à l'aide d'une analyse pragmatique et stylistique, en fonction des critères de la cohésion, de la cohérence et de la connotation. Ceci conduit, l'usagers pour un besoin communicationnel, à la stratégie de procréation de sous systèmes, il ressort de cette analyse l'existence des degrés de technicité. Le même modèle linguistique permet d'élaborer une définition de la facilité linguistique, en rapport étroit avec la technicité. Selon cette analyse, le langage technique semble présenter moins de difficultés d'interprétation linguistique que la langue générale, ce qui permet de tirer des conclusions concernant la part de la discipline principale dans l'enseignement de la langue aux étudiants d'autres disciplines [R. Charnock, 1999]. On peut alors se demander si, sur le plan purement linguistique, cette distinction a lieu d'être, et si elle est réellement pertinente : les langues spécialisées possèdent-elles véritablement un fonctionnement propre, différent de celui de la langue générale ? Constituent-elles un noyau linguistique à règles particulières ? Au sein d'une même langue ou bien en mobilisant plusieurs langues comme ce peut être le cas en contexte plurilingue où les usagers d'une profession puisent dans les ressources de l'une ou l'autre langue, (par exemple, à l'arabe marocain et au français au Maroc [Messaoudi : 2002 ; 2004])

Rappelons que le technolecte n'est pas synonyme de terminologie ou de jargon, bien qu'il contienne le niveau lexical, mais il ne peut y être réduit. Il englobe aussi des usages discursifs. À la différence de la terminologie, le technolecte n'est pas essentiellement paradigmatique. Toutefois, nous n'omettrons pas de mentionner que P. Lerat a émis quelques réserves au sujet de cette appellation en notant que : « Le français de l'automobile n'est en aucune façon une sorte de langue ou de dialecte, et l'usage de termes analogiques comme "technolecte" induit un parallélisme fallacieux » [Lerat, 1994, 18].

Dans cette configuration méthodologique, il sera question de transposer les études opérées en langue de spécialité pendant le passage, d'une langue d'arrivée vers une langue cible. La traduction s'est vue et d'analyser les faits.

2. Inscription contextuelle du phénomène

On a pu constaté l'émergence de la difficulté vécu par les étudiants des disciplines techniques à l'université, où la langue est censée être utilisée dans des situations de communication (orales ou écrites) impliquant « la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier » [Galisson et Coste, 1976, 511]. Dans notre cas d'étude, la langue

La langue de spécialité au défi de la traduction savante. Cas des disciplines universitaires.

utilisée n'est forcément pas la langue d'enseignement des cycles inférieurs (dans le cas de l'Algérie l'enseignement dans le secondaire s'effectue en langue arabe). Afin d'assimiler le phénomène et de le circonscrire dans son contexte, nous avons procédé par des observations directes, en d'autres termes, nous avons assisté à des séances où le cours est dispensé initialement en langue française. Pendant la progression du cours, notre attention est portée sur l'enseignant, il peine à faire passer avec aisance la globalité de l'information en langue d'enseignement donnant ainsi naissance à un blocage au niveau communicationnel. Dans ce cas précis, le public n'est pas encore initié à la maîtrise de la terminologie de la spécialité, en dépit de ce blocage au niveau de l'assimilation, il est intéressé [A. Hermans, 1989, p. 529-532].

L'enseignant contourne cette situation en adoptant les allées et venues vers l'arabe, un échappatoire qui n'est pas sans contrainte. Dans la traduction terminologique. Cette stratégie ne demeure pas sans risque, elle met en péril l'exactitude et la clarté de l'information scientifique, vu l'absence de terminologie adéquate dans la langue cible. Il nous convient de se pencher sur une structuration des manifestations linguistiques identifiées pendant l'observation. L'embarras ou la difficulté dans ce genre de posture, attitude que l'enseignant adopte, de recourir à la traduction ne peut être rejeté, il devient prépondérant de définir cette situation, en permettant ainsi l'inscription du sujet dans un contexte.

La recherche de la terminologie dans la langue cible nous renvoie au même débat sur le processus de passage et démarcation des champs qui séparent la langue générale de la langue de spécialité. Les disciplines scientifiques portent souvent les marques linguistiques de la langue de leurs premières investigations ce qui rend la traduction délicate dans ce genre de contexte, vu l'absence de la terminologie facilitant l'appropriation du contenu de message scientifique et disciplinaire.

3. Contextualisation du cas

Partons du modèle de la contrainte proposé par L. Messaoudi, dans son étude sur la relation du technolècte et la langue de spécialité, une difficulté imposée au cours du passage de la langue d'arrivée vers la langue cible, l'exemple expose le problème de la traduction : Un antenne en forme de " T ", qui se traduit en arabe (هوائي على الشكل T), la solution adoptée est de conserver le T dans sa forme latine renvoie à la forme sémiotique de ce type d'antenne. [L. Messaoudi,] au cours de notre étude, nous exposons la double

difficulté que résume la spécificité terminologique des concepts et son usage dans la langue générale vers la langue de spécialité où il acquiert la posture de technolecte, de l'autre côté, il se voit, pendant son passage vers une autre langue par la traduction, confronté à l'absence de son équivalent propre dans la langue d'arrivée, dans la langue générale et dans son sous système, langue de spécialité.

Notre choix du mot « C+A+B+L+E », ce terme se spécifie dans chaque contexte, d'où l'émergence de définition disciplinaire propre.

Câble :	▪ Gros cordage fait d'un ensemble de diverses fibres végétales ou de fils métalliques	▪ Langue générale
	▪ <i>Câble hertzien.</i> Faisceau très étroit d'ondes très courtes	▪ Électronique
	▪ Grosse moulure en forme de câble ornant les bandeaux, les archivoltas	▪ Architecture
	▪ un texte confidentiel échangé de manière chiffrée entre les missions diplomatiques.	▪ Diplomatie
	▪ couper le câble	▪ expression idiomatique
	▪ Filer son câble par le bout	▪ expression idiomatique

Le passage de la langue d'arrivée vers la langue cible,

La prise en compte d'un public qui se trouve devant une autre considération, celle de l'appropriation d'un savoir(connaissances) dans un domaine dispensé en une langue étrangère au public receptrice dont la langue est étrangère. Cela, conduit à une hiérarchisation des obstacles devenus innombrables. Il est évident que dans ce genre de situation contraignante dans laquelle la quête du savoir focalise plus l'intérêt, sauf que celle-ci, la langue devient pour l'appropriation de ce savoir.

Alors, le recours à la traduction devient fondamental, vu le xxx engendré par la mauvaise appréhension interprétaive, pour pallier à cette double complication et ,ainsi, tenter d'objectiver xxx, il est évident que cette disposition implique une manifestation linguistique appropriée et en même temps le transfere et la transmission d'un savoir sans que cela ne porte de préjudice au contenus diffusé.

Le constat établit nous met devant que la terminologie d'usage dans une discipline sont des *technolectes savants* qui traitent de savoirs théoriques, de disciplines scientifiques et de domaines techniques universellement reconnus. Le diffuseur de savoirs (enseignant) les a acquis en une langue différente de celle des récepteurs (l'apprenant). Ce constat impose des efforts supplémentaires, du moment que l'urgence serait la transmission d'un savoir technique et disciplinaire.

Alors, l'enseignant se voit confronter à une posture qui ne le lui est pas familière, celle de traducteur, sa formation initiale est dispensée en

langue (s) étrangère (s). l'enseignant est inclus dans une situation de possibilité de traduire des textes à partir d'une langue qui n'est pas la langue de départ et qui est déterminée par les normes opérationnelles, « *directness of translation* » (Gideon Toury, GDT), qui régissent les décisions prises au cours du processus de traduction. Andrew Chesterman (1993 : 8) propose une distinction entre les normes d'attentes (*expectancy norms*) qui désignent ce qu'attend le lecteur cible et les normes professionnelles (*professional norms*) qui sont la tendance qu'a le traducteur de respecter les normes d'attentes.

Devant la pénurie de traducteurs spécialisés, et même s'ils sont disponibles, une autre problématique s'oppose à eux. Certains traductologues considèrent aussi que l'enseignement du thème n'a pas sa place dans un programme de formation en traduction car c'est un exercice d'application du vocabulaire et des règles de grammaire apprises qui s'insère dans l'enseignement et l'apprentissage d'une langue étrangère (Ladmiral 1994 ; Durieux 2005).

En effet, une double difficulté se voit surgir dans ce cas de figure, d'une part, le recours au traducteur ne peut résoudre au mieux la problématique de la traduction spécialisée et technique vu que celui-ci n'est pas formé pour ce genre d'exercices. D'autre part, l'enseignant de la spécialité en question, se voit lui-même non former à la traduction d'une manière générale et encore moins à la discipline qu'il enseigne.

5. Conclusion

L'intervenant soucieux de la transmission d'un savoir devra prendre la posture de terminographe, en procédant, en premier lieu, à une délimitation de la terminologie de la langue cible en contiguïté avec le domaine *de spécialité*. Un repérage ciblé de la terminologie, évitant la polysémie, pour s'assurer de ne pas avoir le flottement du sens. Cette délimitation permet de choisir le sens convenant au contexte d'usage pour le différencier d'un autre champ de savoir, afin d'éviter le flottement du sens que génère la polysémie, cela permet aussi une neutralisation sémantique. C'est cet aspect de la traduction des mots de la santé qui a été étudié par Madalena Contente et João Malgalhães (Contente et Malgalhães, 2005). Après l'évocation des difficultés méthodologiques dans la tentative de faire correspondre les éléments des systèmes terminologiques de deux ou plusieurs langues, ils constatent que « dans une perspective d'harmonisation, la terminologie multilingue doit respecter les identités culturelles, puisque les systèmes linguistiques reflètent des structures cognitives et socioculturelles différentes » (Contente, 2005, p. 426).

La langue de spécialité au défi de la traduction savante. Cas des disciplines universitaires.

En d'autres termes, le recours à la stratégie du glossaire demeure une démarche fructueuse. D'un côté, elle permet la fiabilité de la transmission du savoir technique, de l'autre côté, elle permet de résoudre le problème de la traduction terminologique en langue de spécialité. Aussi, cette stratégie en contribuant à la neutralisation de la sémantique conceptuelle, elle permet d'éviter tout flottement de sens que peut générer la traduction hâtive et littérale. Il serait important de dresser un constat sur l'absence d'entité de traduction, car seul un département de traduction peuvent contribuer à résoudre ce problème, ces dernières temps nous avons assisté à l'interruption de la formation de traducteurs qu'il faudrait réhabiliter en urgence.

6. Références bibliographie

- Cabré M.T, 1998, "*La terminologie*", arman colin, Paris,
- Calberg-Challot M., D. Candel & C. Roche 2007, "*De la variation des usages au consensus terminologique : vers un dictionnaire de l'ingénierie nucléaire*", *Actes de la première conférence TOTh Terminologie & Ontologie : Théories et applications*, ed. Christophe Roche, Annecy, Institut Porphyre,
- Contente, M., Malgalhães, J, 2005, "L'équivalence interlinguistique dans la terminologie médicale", in BEJOINT, H., MANIEZ, F.(dir.).Cuq, J.-P. (Dir.),
- Ducrot, O et alii, 1980, "*Les mots du discours*", Éditions de Minuit, Paris
- Durieux, Ch.,2005, "*L'enseignement de la traduction : enjeux et démarches*", dans *Meta*.
- Galisson R. et Coste D, 1976, "*Dictionnaire de didactique des langues*". Hachette, Paris,
- Galisson, R., 1975. "*Lexicographie différentielle à l'institut de la mission Laïque française de thessalonique*", , Etudes de linguistique Appliquée, 18 , Paris
- Galisson, R., 1997. "*Un dictionnaire à géométrie variable au service de la lexiculture*". Cahiers de lexicologie, Paris
- HERMANS, 1989, "La définition des termes scientifiques", Erudit, *Meta*,
- Lerat, P, 1995, "*Les langues spécialisées*", Presses universitaires de France, Paris,

- Ladmiral, Jean-René, 1994 "*Traduire : théorèmes pour la traduction*". Gallimard, Paris .
- Meyer I et Macintosh K, 1996 "the corpus of the terminographer's viewpoint dans journal international of corpus linguistics,
- Messaoudi Leila, 2013 "Les technolèctes savants et ordinaires dans le jeu des langues au Maroc", Dans Langage et société.
- Lerat, P, 1994 , "*Les langues spécialisées*". PUF, Paris.
- **Ross** Charnock, 1999 "Les langues de spécialité et le langage technique : considérations didactiques », *ASp*, .
- Toury, Gideon, 1995, "*Descriptive translation studies – and beyond*". Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library.
- Dictionnaire de didactique du français. Langue étrangère et seconde. Paris, CLE International/ASDIFLE.